

**RAPPORT D'ACTIVITE 2022**

**AGIRE 76**

**Bolbec**



**Préparé par**  
*Mme Mélanie FERRAND*

**Présenté par**  
*Mr Pierre-Yves LECHAT*



## 1 . Les modalités de recrutement

En parallèle, AGIRE 76 assure l'accompagnement et le suivi de ces personnes en vue de l'obtention d'un emploi durable sur le marché du travail.

Les personnes éligibles à l'Insertion par l'Activité Economique peuvent être :

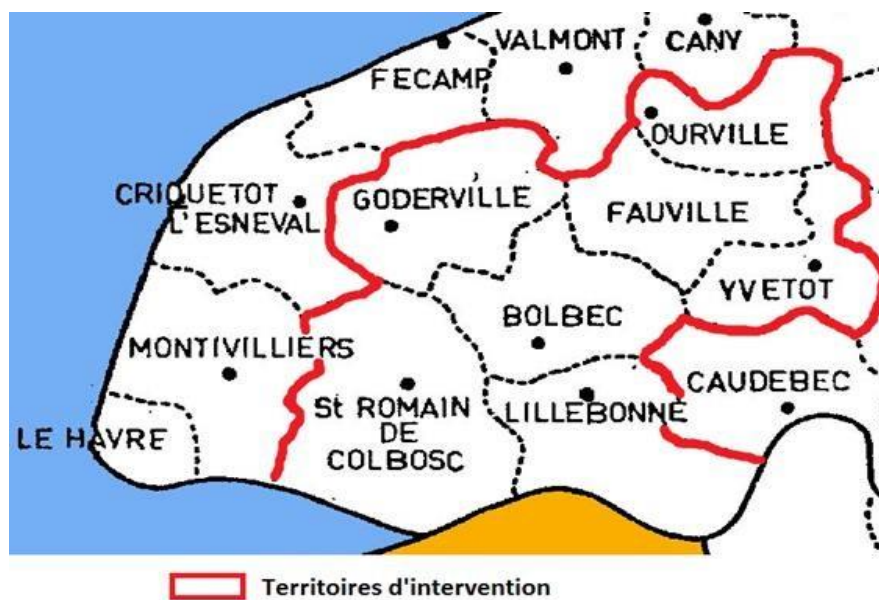
### Critères administratifs de niveau 1 :

- Les bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH, ...)
- Les bénéficiaires de l'ARE (Allocation de Retour à l'Emploi)
- Les demandeurs d'emploi de très longue durée, +24 mois d'inscription en continu chez pôle emploi.

### Critères administratifs de niveau 2 :

- Niveau d'étude 3 (CAP, BEP) ou infra
- Senior (+ 50 ans)
- Sortant de l'ASE
- DELD (Demandeur d'Emploi de Longue Durée, 12-24 mois d'inscription en continu chez Pôle emploi)
- Travailleur en situation de handicap
- Parent isolé
- Personne sans hébergement / hébergée / ayant un parcours de rue
- Personne récemment arrivée en France
- Résident en ZRR (Zone de revitalisation rurale)
- Résident QPV (Quartier politique de la ville)

## 2. Notre secteur d'intervention



La zone d'intervention actuelle d'AGIRE 76 est calquée sur le découpage cantonal antérieur à 2015 d'où l'absence de certaines communes nouvellement intégrées dans le redécoupage des cantons. En effet, le canton d'Yvetot a été profondément modifié et ainsi passé de 12 à 34 communes. Les services de la DDETS n'ont pas eu l'occasion de retravailler la cartographie depuis le redécoupage de 2014.

### 3. Nos principaux partenaires

- DDETS

- CLIPS

- Conseil Général

- Pôle Emploi

- CAP Emploi

- Mission Locale

- Coorace

- Foyer de la Vallée d'Or

- Caux Seine Agglo

- CEFAP

- CFPPA

- AFPI

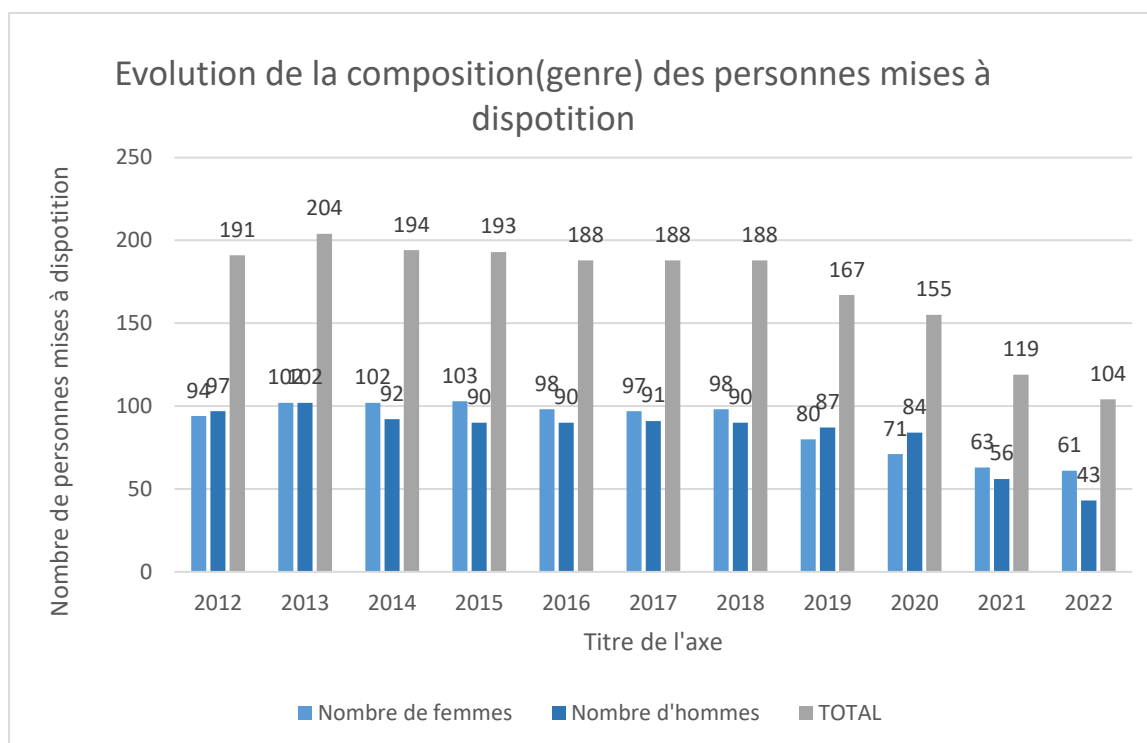
- GRETA

- Maison des compétences



### 3. Nombre de salariés

Evolution de la composition (genre) des personnes mises à disposition



Lecture en 2022 sur 104 personnes mises à disposition, 43 étaient des hommes et 61 étaient des femmes

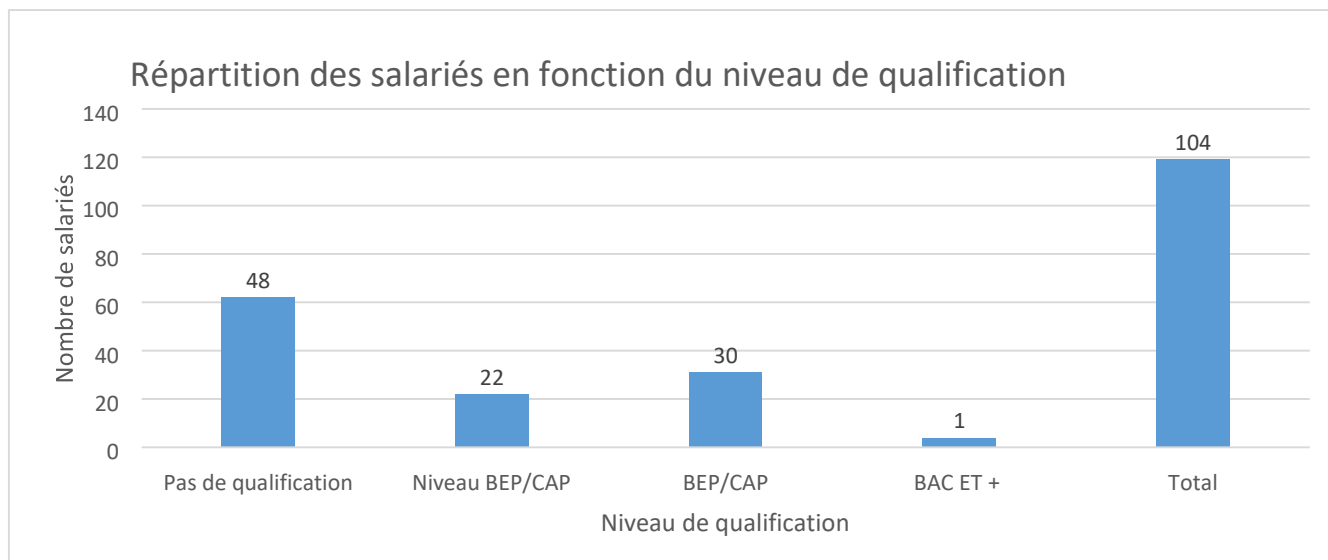
A l'instar de l'an passé, la baisse constante du nombre de personnes mises à disposition se poursuit. Le nombre

de personnes inscrites aux réunions d'informations collectives est également en baisse.

Toutefois, malgré la baisse du nombre de personnes MAD, les équipes permanentes ont effectué un travail conséquent de remplissage des plannings. Nous accompagnons alors moins de personne quand notre nombre d'heures de MAD par salarié augmente.

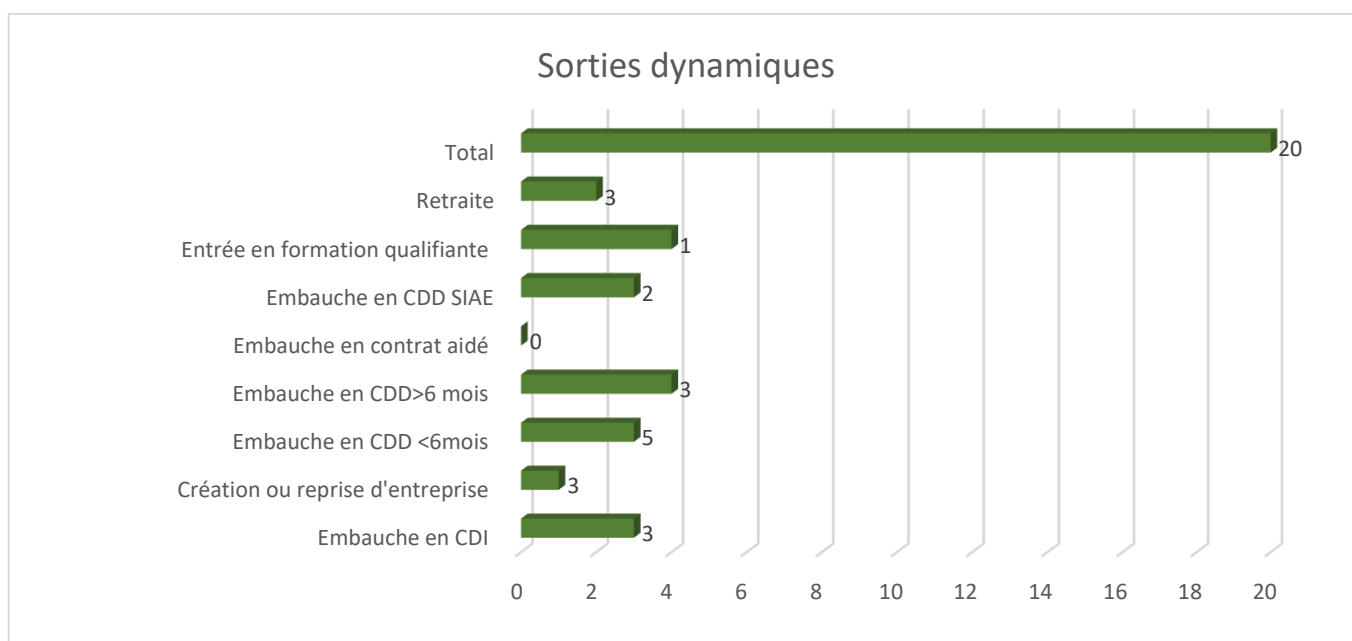
En effet, c'est en moyennes un 0.21ETP sur l'année par salarié en insertion en 2022 ; un 0.20 ETP en 2021 et 0.15 ETP en 2020.

## 4. Répartition des salariés selon leur niveau de qualification



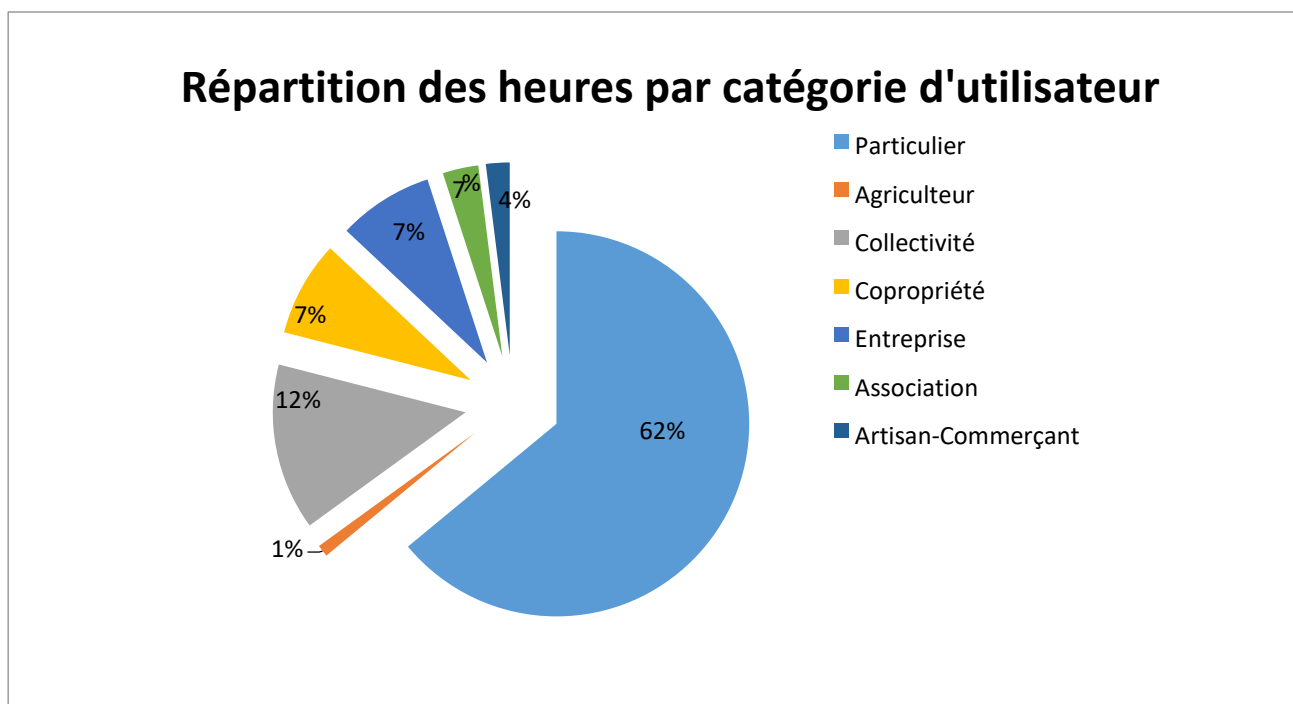
Lecture : En 2022, sur 104 personnes mises à disposition, 48 n'avaient pas de qualification

Nombre de salariés ayant retrouvé une situation professionnelle



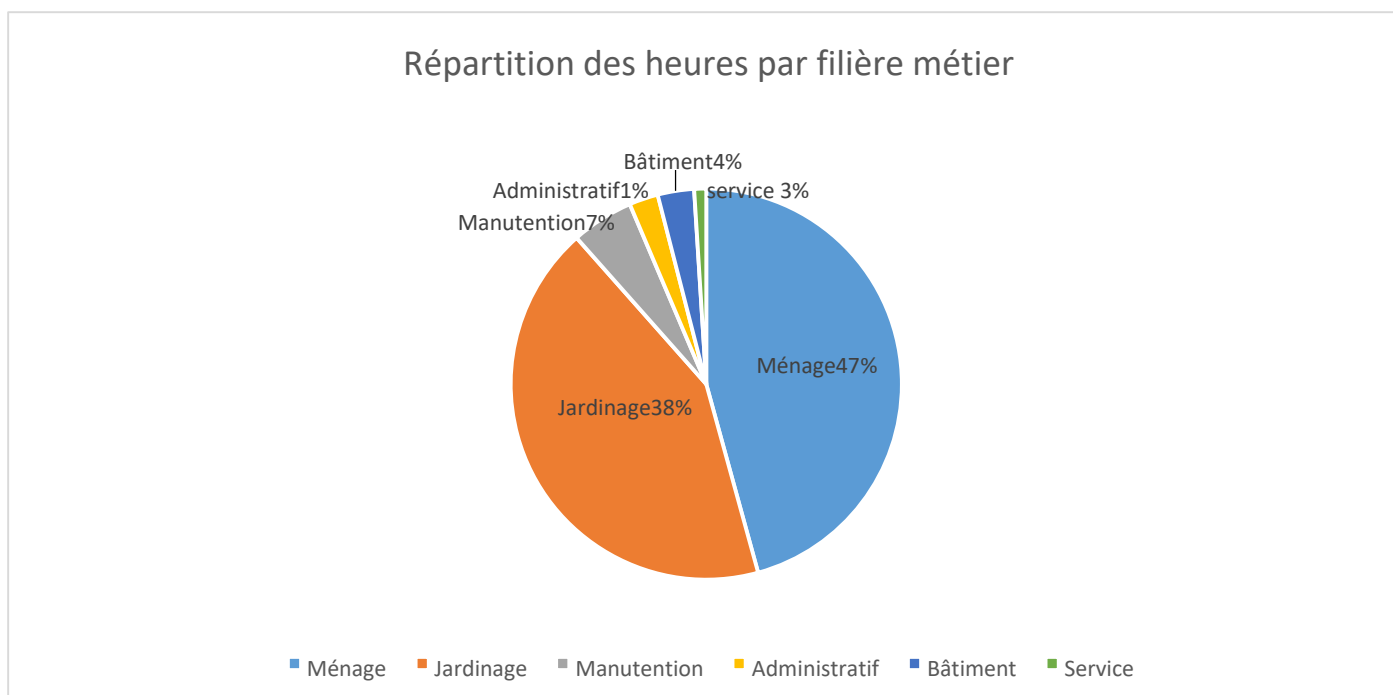
Lecture : En 2022, 3 personnes sont sorties de l'accompagnement à la suite de l'obtention d'un CDI.

## 6 . Répartition des heures de mise à disposition



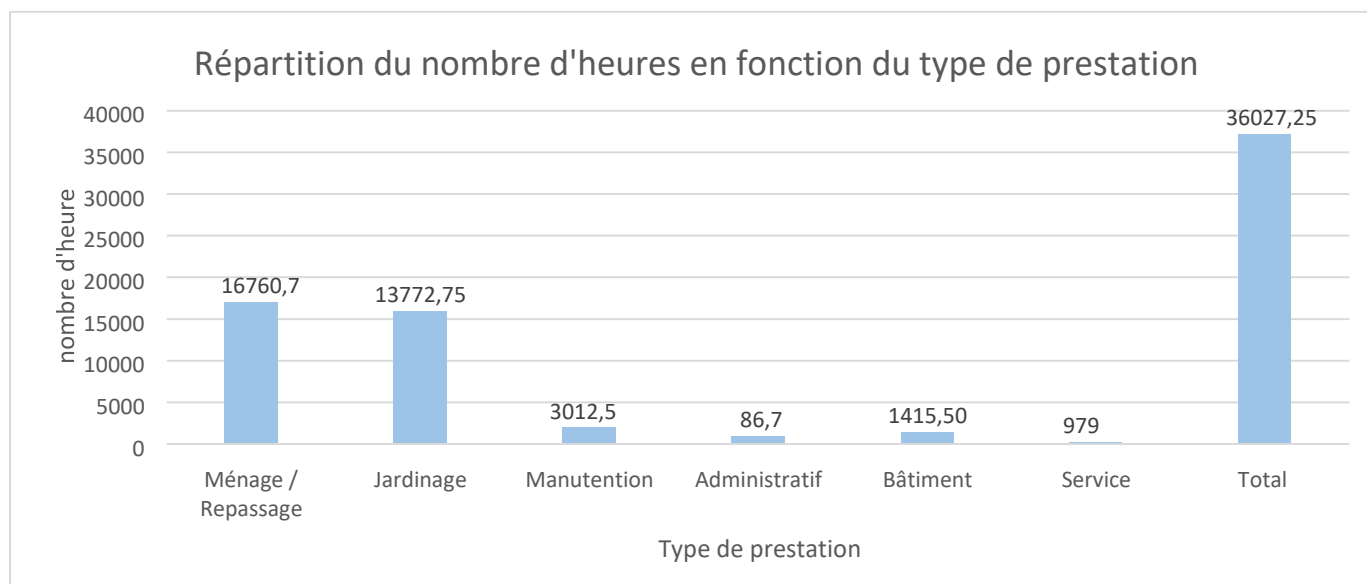
Lecture : En 2022, 62% des heures effectuées l'ont été chez des particuliers

## 7 . Répartition des heures par filière métier

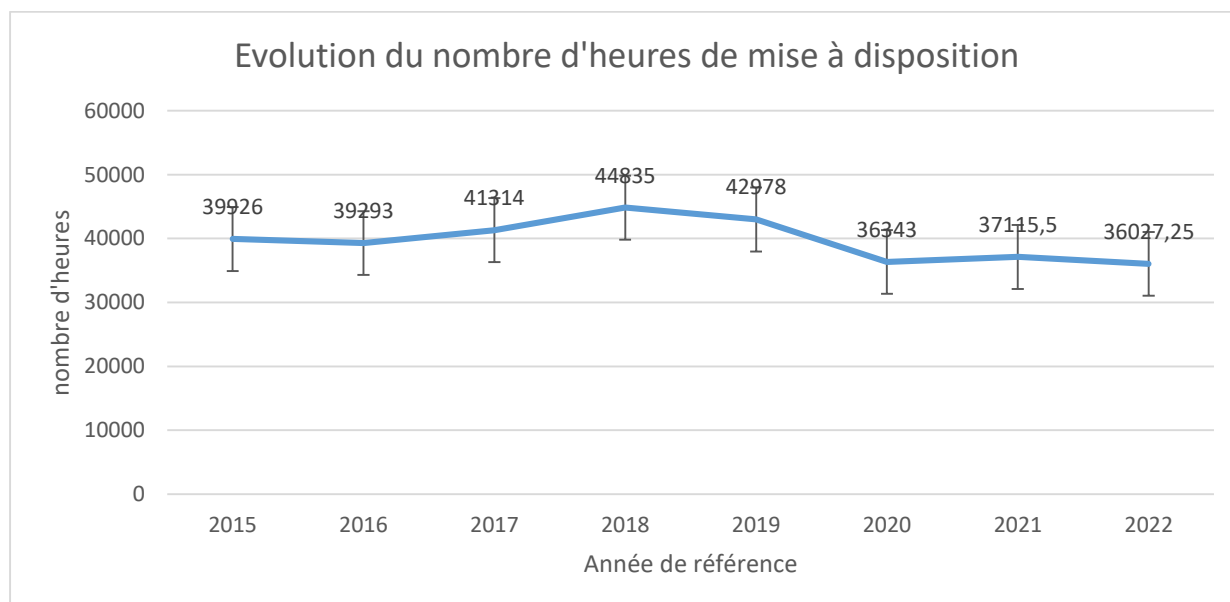


Lecture : En 2022, les prestations de ménage représentent 47% du nombre total d'heures effectuées.

## 8 . Evolution des heures de mise à disposition



Lecture : En 2022 sur 36027.25h effectuées, 16760.7 étaient des prestations de ménage.



Lecture : En 2022, 36027.25h de mise à disposition ont été effectuées.





Lecture : En 2022, 67 employés résidaient à Bolbec ainsi que 451 donneurs d'ordre pour un total de 13210h de mise à disposition effectuées